

**COMPTE-RENDU SOMMAIRE**  
**D'UNE MISSION ICHTHYOLOGIQUE**  
**AU CAMBODGE**  
*(juin 1960 — juillet 1964).*

Par F. D'AUBENTON

La Commission Economique des Nations Unies pour l'Asie et l'Extrême-Orient (C.E.A.E.O.) fut saisie en 1956 d'un projet sur la mise en valeur des ressources hydrauliques du bassin inférieur du Mékong. Ce projet prévoyait la recherche de données de base sur l'hydrologie, la cartographie, etc... et préconisait les emplacements de Pa-Mong (Laos et Thaïland), de Sambor et du Tonlé-Sap (Cambodge) pour la construction de barrages.

En 1957, les quatre pays riverains, Cambodge-Laos-Thaïland et Sud Viet-Nam, intéressés directement par ce projet, constituèrent un Comité international qui, accepté par les Nations Unies, prit le nom de « Comité pour la Coordination des Études sur le Bassin Inférieur du Mékong ». Le rôle principal de ce Comité était de coordonner et de diriger les études relatives à la mise en valeur du bassin. Une première mission des Nations Unies établit un programme d'études de cinq ans portant principalement sur l'hydrologie, la cartographie et la topographie. Mais, très vite, la nécessité d'autres études se fit sentir et la F.A.O. fournit en février 1959 un rapport sur les études nécessaires à la planification du développement de l'Agriculture, des Forêts et des Pêches dans le Bassin Inférieur du Mékong.

Pour réaliser les différentes études nécessaires, le Comité du Mékong eut recours à l'aide étrangère de douze pays, à douze institutions de l'O.N.U., à deux fondations et aux quatre pays riverains.

Ces études devaient en principe aboutir à l'aménagement de dix barrages sur le cours principal du Mékong, et de seize sur les affluents. Ces barrages étaient destinés à la production électrique, à l'irrigation, à la navigation.

Trois projets furent classés prioritaires sur le cours principal : celui de Pa-Mong, intéressant la Thaïland et le Laos pour la production hydro-électrique, et ceux de Sambor et du Tonlé-Sap (Cambodge), l'un destiné à l'hydro-électricité et l'autre à l'irrigation et à la lutte contre les remontées d'eaux salées dans le delta, et intéressant par conséquent le Cambodge et le Sud Viet-Nam.

Le passage de Monsieur le Professeur Roger HEIM, Membre de l'Institut Directeur du Muséum National d'Histoire Naturelle, au Cambodge et en Thaïland en 1958, permit à Monsieur M. BLANC, Sous-Directeur, d'effectuer

en février-mars 1959 une première Mission hydrobiologique au Cambodge et de mettre en évidence les dangers que pouvait représenter la construction d'un barrage sur le Mékong vis-à-vis de la production piscicole cambodgienne. Une étude ichthyologique fut alors décidée ; elle fut confiée à la France. Par une Convention signée entre le Muséum et le Ministère des Affaires Etrangères, notre Etablissement fut chargé de la direction scientifique et technique de cette étude, dans le cadre administratif de la Mission française d'Aide Économique et Technique (M.F.A.E.T.) au Cambodge.

La Mission Ichthyologique commença fin juin 1960 et se termina en juillet 1964. Elle fut divisée en deux parties : l'une portant sur l'étude des migrations et de la répercussion de la construction éventuelle des barrages sur la faune piscicole du Grand Lac, l'autre portant sur la technologie de la pêche au Cambodge.

À la suite des recommandations et avis de J. BARDACH, de l'United States Operations Mission (U.S.O.M.) du Cambodge, « Division of Agriculture and Natural Resources », qui prévoyait sous brève échéance un colmatage du Grand Lac et la nécessité d'envisager au plus tôt son aménagement, le Comité du Mékong demanda alors que nous concentrions tous nos efforts sur le projet du Tonlé-Sap.

En plus de la Mission ichthyologique, une mission hydrologique et sédimentologique fut prévue ; elle se réalisa en deux phases : la première avec B. DUSSART d'octobre 1960 à janvier 1961 et la deuxième avec J. GUISCAFRE et J.-P. CARBONNEL de février 1962 à décembre 1963. Nous avons eu recours également pour mener à bien notre Mission à Monsieur SCHMID (Directeur de Recherches à l'O.R.S.T.O.M.) pour l'étude botanique de la forêt inondée du Grand Lac et à Monsieur BREDILLET (Chef du Laboratoire de Chimie de l'Institut Pasteur de Phnom-Penh) pour les analyses physico-chimiques des eaux. Un adjoint technique, Monsieur FILY, fut recruté sur place ; il nous fut extrêmement utile dans l'étude de la Technologie des engins de pêche.

Les données de base utiles à notre Mission nous ont été principalement fournies par les travaux ou rapports de : J. BARDACH, M. BLANC, J. BLACHE et J. GOOSSENS, P. CHEVEY et F. LE POULAIN, B. DUSSART, H. M. SMITH, M. WEBER et L. F. de BEAUFORT.

#### PRINCIPAUX MILIEUX :

Les principaux milieux du réseau hydrographique cambodgien peuvent être classés en quatre catégories.

I. — Les cours d'eau dont le courant est continu ou discontinu (torrentiel). C'est le cas du fleuve Mékong qui peut se diviser lui-même en deux secteurs, le premier à fond rocheux coupé de rapides (de la frontière laotienne en aval des chûtes de Kône à l'aval des rapides de Sambor), le deuxième à fond sablonneux, au lit très large (des rapides de Sambor à la frontière Sud-Vietnamienne). Les *affluents* ou *stungs* comme le Sé-San, les stungs Sen, Chinits, etc... appartiennent aussi à cette catégorie.

II. — Les cours d'eau qui au cours de l'année inversent le sens de leur courant en raison de l'inondation ; ils se dénomment *Preks* ; ils relient en général les zones de dépressions d'arrière-berges inondables et les étangs permanents ou bengs. Le plus important est le Tonlé-Sap, d'une longueur de 120 km environ, qui relie le Mékong (Quatre-Bras à Phnom-Penh) au Grand Lac (Seuil de Snoc-Trou).

III. — Les zones inondées proprement dites : *arrière-berges* inondées.

Le colmatage des bords du fleuve et du Tonlé-Sap forme un bourrelet pratiquement toujours exondé sur lequel se groupent les villages et quelques cultures de saison. Derrière ce bourrelet s'étendent de grandes dépressions formées de plaines et de bengs. Une partie de ces plaines sont cultivées en saison sèche, l'autre est couverte d'une végétation arbustive buissonnante.

Ces zones d'arrière-berges fertiles pour les cultures sont également recherchées par le poisson pendant les hautes eaux. Elles reçoivent les eaux du fleuve pendant la crue ainsi que les eaux de leur bassin versant. Un décalage de niveau est à noter à la montée des eaux, celui-ci est dû à l'exiguïté des orifices d'entrée (les *preks*). Le même phénomène se produit à la décrue dans le sens inverse, le niveau des eaux d'arrière-berges étant légèrement plus élevé que le niveau du fleuve. Ces plaines inondées contribuent en partie à la régularisation de la crue.

IV. — Les dépressions inondées pendant toute l'année : *Grand Lac*, *bengs*.

a) *Le Grand Lac*.

Le Grand Lac est une vaste dépression où l'on peut distinguer trois parties : le Grand Lac proprement dit qui subit l'influence des pluies, le petit Lac qui subit en plus l'influence des eaux du Mékong, et le Veal Pok situé en aval de Snoc-Trou qui est le réservoir de décantation principal des eaux du Mékong.

Les deux premières parties forment une vaste dépression resserrée dans son centre, à fond plat et uniforme, et encerclée par la forêt.

Les eaux en saison d'étiage ont une profondeur moyenne de 0,70 m à 0,80 m pour atteindre en période maximum de crue une hauteur variable suivant les années de 10,05 m (Kp. Luong des Lacs 1955) à 12,99 m (Kp. Luong des Lacs 1952). Cette énorme quantité d'eau submerge progressivement la forêt, pénétrant très loin dans les terres à des distances de 5 kms dans les régions de Snoc-Trou, Kompong-Luong des Lacs et de 30 kms dans la région du stung San-Ké et du Tonlé-Chmar.

La pénétration des eaux en forêt inondée étend le domaine de la population piscicole qui trouve alors une zone propice à la reproduction et une nourriture abondante sous forme d'insectes, de feuilles, d'invertébrés, etc... et par la suite une microfaune et microflore largement utilisées par les alevins et certaines espèces.

L'utilisation par le poisson de la zone inondée n'est pas immédiate car le processus écologique crée des zones qui en cours de cycle ne peuvent être fréquentées par toutes les espèces.

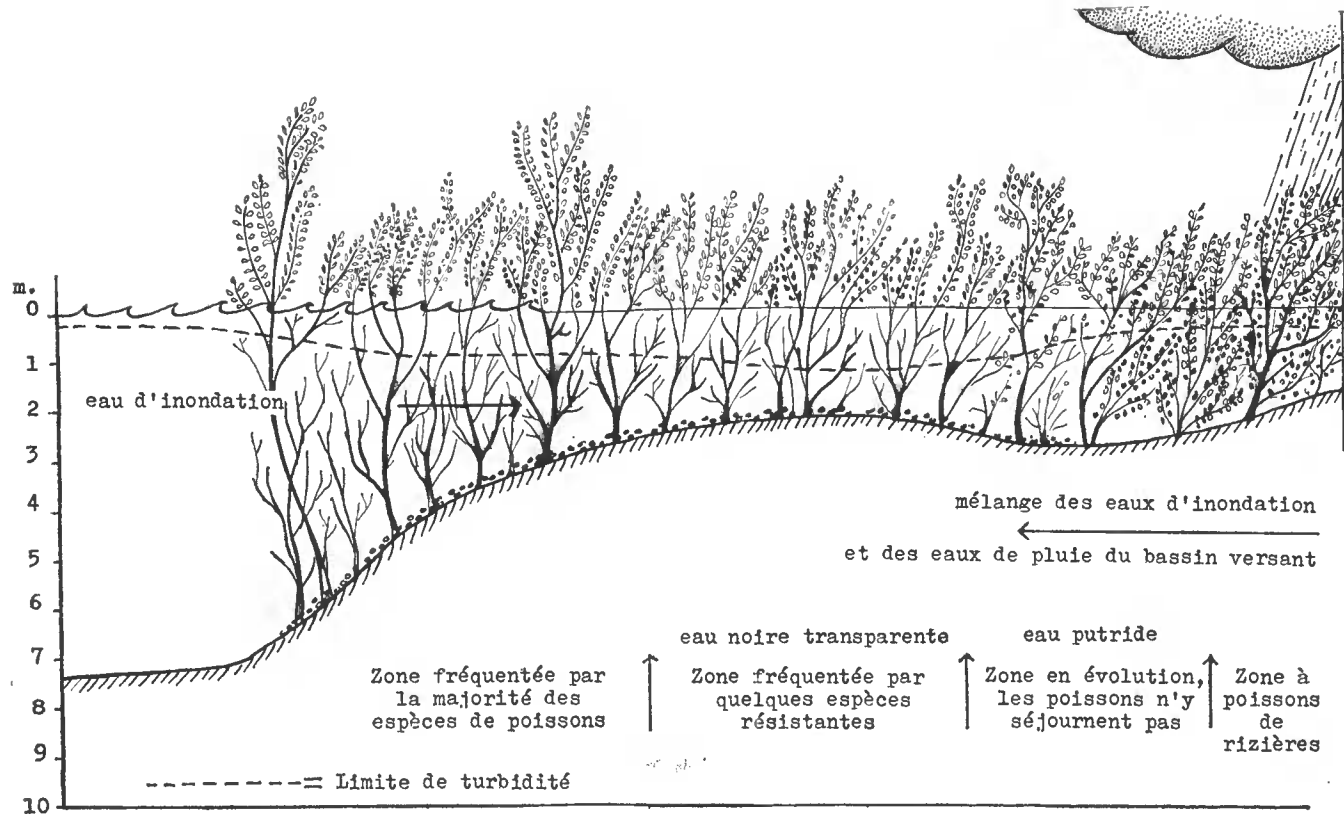


Schéma écologique du phénomène d'inondation des bords du Grand Lac

C'est ainsi que nous avons remarqué dans les régions de Snoc-Trou, Kompong-Luong des Lacs et du stung San-Ker, quatre zones caractéristiques de la progression graduelle du cycle (voir schéma). Les mesures et les pêches que nous avons effectuées font ressortir que toute une zone en limite d'inondation n'est pratiquement pas utilisée, surtout lorsque le maximum de crue est de courte durée.

C'est l'oxygène dissous qui conditionne principalement la répartition des espèces. La quantité de ce gaz décroît au fur et à mesure que la putréfaction des végétaux est plus récente. Les zones que nous distinguons se modifient et se confondent au fur et à mesure que la saison s'avance. Finalement on ne distingue plus que deux zones en fin de crue.

Pendant la crue la majorité de la faune piscicole fréquente la première zone. Dans les zones suivantes seules des espèces résistantes à l'asphyxie peuvent y séjourner. Citons par exemple : *Notopterus notopterus*, *Ophiocephalus micropeltes*, *Ophiocephalus striatus*, *Pangasius sutchi* (de petite taille), *Pangasius larnaudi*, *Trichogaster trichopterus*, *Trichogaster microlepis*, *Anabas testudineus*, *Clarias batrachus*, *Rasbora argyrotaenia*, *Rasbora aurotaenia*, *Ompok bimaculatus*, *Macrones nemurus*, *Macrones vittatus*, *Ambassis microlepis*, *Ambassis ranga*, *Pristolepis fasciatus*, *Esomus danrica*.

Un échange de faune existe entre zone périphérique de rizière et zone à faune résistante, leur composition est à peu de chose près la même moins les *Pangasius sutchi*, *Pangasius larnaudi* et *Ophiocephalus micropeltes*.

En fin de cycle, soit au début de la décrue, seule reste différenciée la zone périphérique en limite de rizière. Du point de vue habitat, nous constatons que le milieu s'est stabilisé ; malheureusement les eaux décroissantes ne seront plus utilisées intégralement car un très grand nombre de poissons ont déjà entamé leur migration latérale les ramenant au Lac.

Au cours de la montée des eaux, il arrive que la crue subisse un ralentissement et que le débit du bassin versant devienne supérieur en quantité d'eau arrivant au lac. Il se passe alors une véritable pollution. En effet, les eaux putrides qui se trouvent en forêt regagnent, sous l'effet de la poussée des eaux de pluie, le bord du lac, des preks ou des stungs. Les poissons et les pontes se trouvent alors dans une eau impropre à leur condition de vie. C'est ainsi que nous avons été témoin dans la région du stung San-Ké et de Snoc-Trou d'une telle pollution, un nombre énorme d'alevins et de poissons avait succombé. Après enquête auprès des pêcheurs, ceux-ci nous ont confirmé ce phénomène. Celui-ci peut certaines années être beaucoup plus étendu et tuer ainsi plusieurs tonnes de poissons.

#### b) *Les bengs.*

Les bengs sont des dépressions de plus ou moindre importance situées en arrière-berges formant des étangs en saison sèche et incorporées dans la zone inondée pendant les hautes eaux. Ils sont en communication avec le réseau hydrographique par l'intermédiaire des preks.

La faune piscicole qui subsiste en saison sèche se compose principalement de : *Notopterus notopterus*, *Clarias batrachus*, *Bagarius bagarius*, *Macrones nemurus*, *Macrones vittatus*, *Ophiocephalus micropeltes*, *Ophiocephalus*

*striatus*, *Anabas testudineus*, *Datnoïdes microlepis*, *Pristolepis fasciatus*, *Trichogaster microlepis*, *Trichogaster trichopterus*, *Oxyeleotris marmorata*, *Mastacembelus maculatus*, *Cirrhinus julieni*.

Certains bengs principalement situés près du Mékong et du Tonlé-Sap gardent dans leurs eaux des *Cirrhinus auratus*, *Cirrhinus julieni*, *Pangasius sutchi*.

Le phénomène écologique de montée des eaux est sensiblement le même que celui du Grand Lac.

#### *Faune piscicole :*

La faune piscicole cambodgienne a fait l'objet de publications éparses concernant principalement les poissons d'intérêt économique. Cette faune est constituée surtout par deux grands groupes de poissons Téléostéens : le sous-ordre des Cyprinoïdei avec 78 espèces signalées et le sous-ordre des Siluroïdei avec 55 espèces, soit 133 pour ces deux sous-ordres sur 197 espèces citées actuellement.

Nous avons profité de nos nombreux déplacements sur tout le réseau hydrographique cambodgien pour constituer une collection intéressante qui sera étudiée ultérieurement au Laboratoire de Zoologie (Reptiles et Poissons) en collaboration avec M. BLANC.

#### MIGRATIONS.

Devant l'énorme quantité de poissons, la grande étendue du réseau hydrographique et les difficultés administratives, nous avons été obligés d'envisager un autre procédé que celui du marquage pour étudier les migrations. Nous avons pêché régulièrement à chaque saison dans chacun des biotopes, ce qui nous a permis de repérer l'emplacement préférentiel des espèces suivant les saisons et de comprendre le mécanisme des migrations.

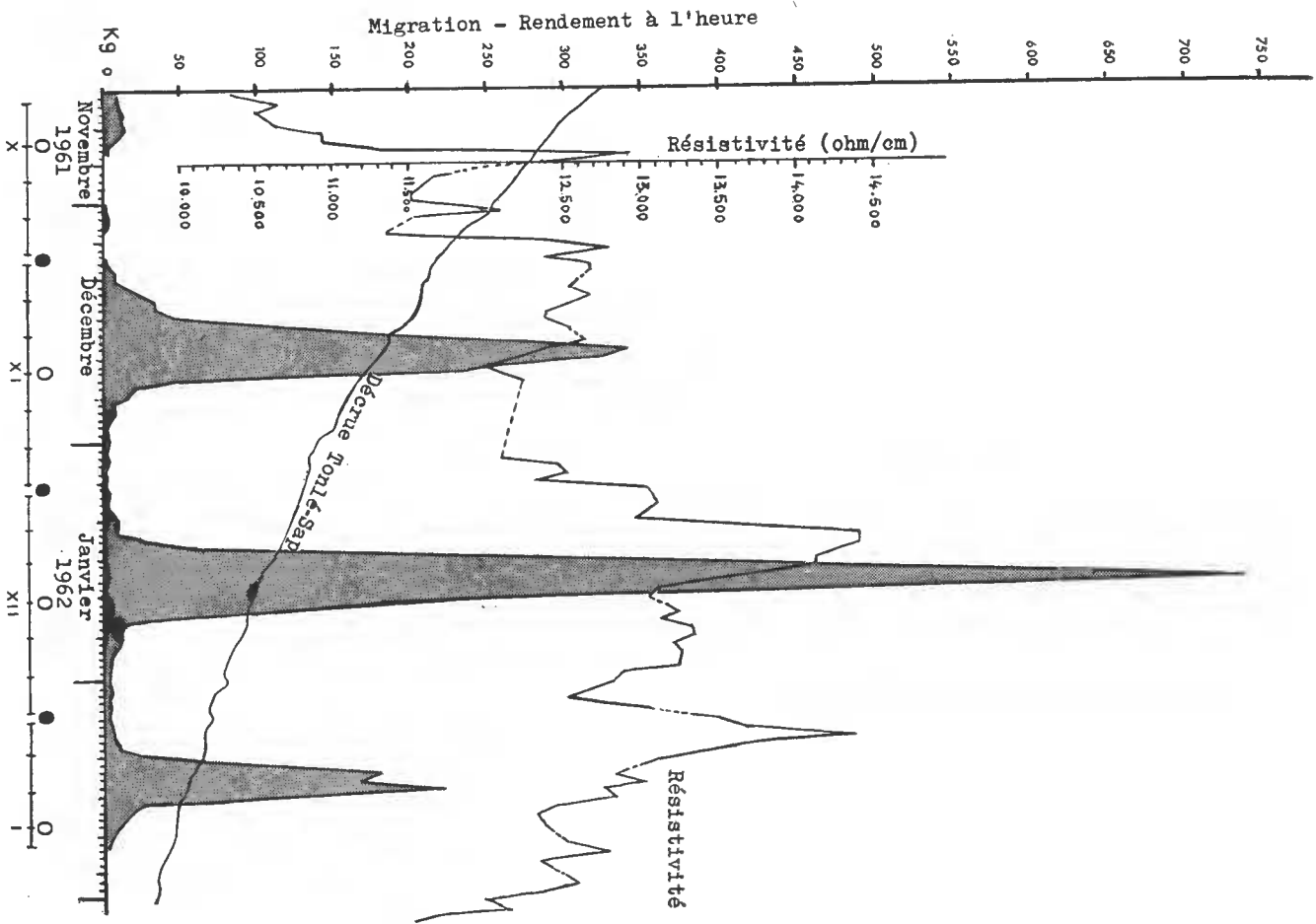
Des pêches de contrôle suivi ont été faites principalement :

— pour les migrations de crue dans le delta de Snoc-Trou, du début de la crue jusqu'à fin juillet, à l'aide de barrages en claie « day » et yor, engins spéciaux pour la capture de très grosses espèces comme le *Pangasianodon gigas*. Ces observations ont porté sur 26 tonnes.

— pour les migrations de décrue, nous avons pêché avec un « day » (chalut fixe) sur le Tonlé-Sap à une distance de 9 km des Quatre-Bras, du mois d'octobre à fin février, et contrôlé ainsi pour ce seul engin plus de 66 tonnes de poissons.

Les autres pêches de contrôle ont été faites en forêt inondée au moyen de nasses et de filets maillants.

— sur le Grand Lac, en inspectant les pêches à la senne et les pêcheries travaillant avec des claies.



— sur le Mékong, en aval de Kratié, en suivant les pêches à la senné.

Les rapides du Mékong entre Stung-Streng et Sambor ont fait l'objet de deux tournées spéciales accompagnées de pêcheurs habitués au pilotage et à la pêche dans ces régions accidentées.

Les observations effectuées sur le terrain nous ont montré entre autres que :

— certaines espèces comme *Pangasius sutchi*, *Pangasius larnaudi*, *Pangasianodon gigas*, *Catlocarpio siamensis*, ne sont représentées dans le lac pendant l'étiage que par des stades jeunes ne dépassant pas 2 kg. Autrefois, alors que les pêcheurs étaient moins nombreux, il leur arrivait de capturer des *Pangasius sutchi* de 4 à 5 kg. Ce poisson est adulte aux environs de 5 kg.

— les adultes des *Pangasius sutchi* séjournent pendant l'étiage dans les zones profondes du Mékong ou des stungs. Les adultes de *Cirrhinus auratus* ont une préférence pour les eaux courantes.

— les migrations de crue sont commandées par l'effet mécanique de l'eau. Le poisson se laisse porter par le courant d'inondation.

— les migrations de décrue sont réglées sur le rythme des phases lunaires (voir graphique). Les passages de descentes des zones inondées aux fleuves et stungs sont situés principalement du 7<sup>e</sup> au 15<sup>e</sup> jour lunaire des 10<sup>e</sup>-11<sup>e</sup>-12<sup>e</sup> mois chinois. Les passages de remontées dans le fleuve et les stungs varient suivant l'origine de la sortie des poissons de zones inondées. C'est ainsi que les bancs de poissons sortant du Tonlé-Sap à Phnom-Penh, entre le 8<sup>e</sup> et 15<sup>e</sup> jour lunaire, seront pêchés dans le Mékong à Kompong-Chham du 18<sup>e</sup> au 20<sup>e</sup> jour et en aval de Kratié au 25<sup>e</sup> jour lunaire et jours suivants.

D'après nos premières observations, les *Cirrhinus auratus* posaient un problème d'ordre physiologique du fait que ce poisson effectuait une migration importante jusqu'aux chutes de Kône où des individus pleins avaient pu être pêchés, alors qu'aucun adulte mûre n'avait été signalé dans le Grand Lac. Nous l'avions classé comme ayant une biologie similaire à celle des Salmonidae. En fait, le *Cirrhinus auratus* pond également dans la zone inondée du Grand Lac. Ce sont les pêches effectuées à Snoc-Trou pendant la crue qui nous permirent de capturer des poissons mûres et nous avons pu également observer en forêt inondée de nombreux bancs d'alevins de *Cirrhinus*. Ces observations ne prouvaient pas qu'il n'était pas nécessaire que ces poissons effectuent leur voyage dans les rapides pour des raisons physiologiques de mûrissement de leurs gonades. C'est pourquoi nous avons entrepris d'élever en eaux closes une cinquantaine d'adultes prélevés dans le Tonlé-Sap au moment de la migration de décrue. Tous les trois mois environ, depuis le mois de janvier 1961 jusqu'au mois de juillet 1963 (2 ans 1/2), nous avons prélevé plusieurs individus que nous avons disséqués. Ce n'est seulement qu'en juillet 1963 que nous avons constaté une forte évolution des gonades. Cette expérience tend à prouver que la présence des *Cirrhinus* dans les rapides n'est pas indis-



pensable du point de vue génital et qu'une adaptation aux eaux closes est possible.

En résumé, les poissons au moment de la crue cherchent à rejoindre les zones inondées. Ils progressent avec la crue, c'est-à-dire au fil de l'eau. A la décrue les poissons sortent des zones inondées et attendent dans les zones dégagées (Grand Lac, Beng, Tonlé-Sap). Puis ils descendent *avec l'eau* en suivant les rythmes lunaires jusqu'à la rencontre de cours d'eau continus (Fleuve, Affluents, Défluent, Stungs) dont *ils remontent le courant*.

En novembre 1963 nous avons pu remettre au Comité du Mékong un projet de fonctionnement relatif au barrage mobile éventuellement prévu sur le Tonlé-Sap. Ce plan de fonctionnement assure avant tout le libre passage des poissons migrateurs et respecte les phénomènes écologiques dûs au régime saisonnier des eaux.

Le plan de fonctionnement que nous avons proposé est un plan de mise en place progressive.

Nous préconisons un plan portant sur trois années, ce qui aurait également pour avantage de surveiller l'évolution d'adaptation du poisson aux nouvelles conditions, ainsi que tout autre exploitation annexe du barrage : agriculture — navigation — électricité.

#### a) *Crue* :

L'arrivée des eaux du Mékong (eaux rouges) à Snoc-Trou 1962 : le 19 juin (côte 4,69 m) correspond à plusieurs passages importants qui s'étalent du 19 au 29 juin. Il serait indispensable que le barrage soit ouvert lorsque ces eaux seront signalées à Prek-Dam et de maintenir l'ouverture pendant dix jours. Puis, jusqu'à la fin du mois d'août, trois ou quatre panneaux seront levés sur une hauteur minimum de 3 mètres à des emplacements choisis aux endroits les plus profonds, afin de permettre aux très grosses espèces comme les *Pangasianodon gigas* et les *Catlocarpio* de passer. Les pêches effectuées à Snoc-Trou nous ont permis de capturer des *Pangasianodon gigas* du début juillet à fin août, les eaux étant par la suite trop hautes pour le bon fonctionnement des engins.

Il est bien évident que l'on peut pendant toute la période de crue ouvrir le barrage pour d'autres besoins. Toutefois il y aura lieu de contrôler la montée des eaux en forêt inondée, de manière qu'elle soit progressive afin d'éviter les risques de pollution.

Le maximum de crue sera en moyenne, d'après les renseignements qui nous ont été fournis, de 1,50 m environ inférieur à celui qui existe actuellement. Cette perte en hauteur sera nettement compensée par le maintien du maximum prévu pendant une période de deux mois.

Pour une mise en place graduelle il serait bon de laisser fermer le barrage la première année jusqu'à fin octobre environ, la deuxième année jusqu'au 10 ou 15 novembre et pour la troisième année jusqu'au 1<sup>er</sup> décembre.

b) *Décru* :

Pendant la période de décrue, il sera tenu compte des périodes favorables de passage par rapport aux phases lunaires. Si nous prenons exemple sur les années 1961-1962, les migrations ont eu lieu :

- du 12 novembre : 5<sup>e</sup> jour du X<sup>e</sup> mois lunaire
- au 22 novembre : 15<sup>e</sup> jour du X<sup>e</sup> mois lunaire
- du 12 décembre : 5<sup>e</sup> jour du XI<sup>e</sup> mois lunaire
- au 22 décembre : 15<sup>e</sup> jour du XI<sup>e</sup> mois lunaire
- du 10 janvier : 5<sup>e</sup> jour du XII<sup>e</sup> mois lunaire
- au 20 janvier : 15<sup>e</sup> jour du XII<sup>e</sup> mois lunaire
- du 9 février : 5<sup>e</sup> jour du I<sup>er</sup> mois lunaire
- au 19 février : 15<sup>e</sup> jour du I<sup>er</sup> mois lunaire

c) *Etiage* :

La période d'étiage qui se situe de fin mars à fin mai est celle de la plus grande activité de la pêche sur le lac. Le délai de trois années d'adaptation du pêcheur au nouveau milieu proposé nous semble un strict minimum pour le défrichement progressif des bords et l'adaptation des engins. Nous proposons pour la :

- 1<sup>re</sup> année une côte d'étiage de 1,20 m.
- 2<sup>e</sup> année une côte d'étiage de 1,60 m.
- 3<sup>e</sup> année une côte d'étiage de 2 m.

#### OCÉANOGRAPHIE.

En annexe à notre Mission Ichthyologique concernant les eaux douces du Cambodge, nous avons participé à une mission océanographique en mars-avril 1964, avec MM. ROBY et LAGOIN du Groupement d'Études pour le Développement de la Pêche (B.C.E.O.M. et S.C.E.T.-C.O.O.P.) et FOURMANOIR de l'O.R.S.T.O.M.

Le but de cette mission était de faire le point sur les activités de la pêche, de donner un avis sur un programme à venir en vue du développement de celle-ci.

Cette mission annexe montre que les produits de la pêche maritime ne peuvent espérer trouver actuellement de nouveaux consommateurs sur le marché intérieur cambodgien, mais qu'un effort doit être fourni à propos des débouchés extérieurs déjà existants (Singapour, Thaïland, Hong-Kong, etc...)

D'autre part, cette étude souligne, comme l'avait déjà signalé M. BLANC (1960), le manque de connaissances de base sur les ressources marines des eaux du Golfe du Siam et de la nécessité première de créer une station d'océanographie et de technologie de la pêche. Une première collection

de poissons de la côte cambodgienne a fait l'objet d'une note par M. BLANC et P. FOURMANOIR (1964). A l'occasion de cette tournée sur la côte cambodgienne, nous avons récolté une autre collection plus importante qui, nous l'espérons, apportera d'autres renseignements intéressants sur la systématique des poissons cambodgiens.

*Laboratoire de Zoologie (Reptiles et Poissons).*

#### BIBLIOGRAPHIE

- BARDACH (J.). — Étude de la pêche au Cambodge. *U.S.O.M.*, 1959, 80 p. ronéot.
- BLACHE (J.). — Considérations sur le plancton de surface des eaux douces du Cambodge. *Réunion Conseil Indo-Pacifique des Pêches*, 1951, 15 p., 8 pl.
- BLACHE (J.). — Aperçu sur le plancton des eaux douces du Cambodge. *Cybiurn*, 1951, n° 6, pp. 62-94.
- BLACHE (J.) et GOOSSENS (J.). — Monographie piscicole d'une zone de pêche au Cambodge. *Cybiurn*, 1954, n° 8, 49 p.
- BLANC (M.). — Mission hydrobiologique et océanographique au Cambodge (février-mars 1959). *Cahiers du Pacifique*, 1960, n° 2, pp. 33-62, 5 fig.
- BLANC (M.) et FOURMANOIR (P.). — Étude préliminaire des poissons de la côte cambodgienne. *Cahiers du Pacifique*, 1964, n° 6, pp. 33-46.
- CHEVEY (P.) et LE POULAIN (F.). — Rapport préliminaire sur la pêche dans les eaux douces cambodgiennes. (Étude scientifique, technique et économique) *Bull. Econom. Indochine*, 1939, fasc. 1 et 2, 124 p., cartes et pl. hors texte.
- CHEVEY (P.) et LE POULAIN (F.). — La pêche dans les eaux douces du Cambodge. *Trav. Instit. Océanogr. Indochine*, 1940, 5<sup>e</sup> Mém., 193 p., 48 pl., 7 cartes hors texte.
- DUSSART (B.). — Problèmes sédimentologiques au Cambodge dans la région des Grands Lacs. *Cahiers du Pacifique*, 1962, n° 4, pp. 3-36, 9 fig., 6 tabl.
- LAGOIN (Y.) et ROBY (G.). — Étude générale de la pêche maritime au Cambodge. *Groupeement d'Etudes pour le développement de la pêche*. Édit. Paris, mai 1964, 72 p. ronéot.
- SMITH (H. M.). — The freshwater fishes of Siam or Thailand. *Bull. U. S. Nat. Mus.* 1945, n° 188, 622 p.